



Juin 2010

Logement : en progrès mais peut nettement mieux faire

Édito



Élisabeth Pochon
Présidente du groupe des élus
socialistes, citoyens et écologistes



Jean-Alain Steinfeld
Secrétaire de la section
de Villemomble

À fin de rester le nez au dessus des 20 % de la loi, le maire a soutenu deux opérations de promotion immobilière (avenue de Rosny et « le Belvédair » sur le Plateau) devant intégrer une part de logement social locatif et un peu d'accession aidée dans la deuxième opération. Ne faisons pas la fine bouche, c'est une bonne chose.

Par contre des dossiers essentiels restent en plan :

– la réhabilitation tant promise comme imminente depuis 3 ans des HLM municipaux de Benoni ne voit toujours pas jour.

– aucune aide mobilisée pour le parc privé auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat) en faveur des propriétaires de logements dégradés, aucune campagne d'appui à l'isolation « Grenelle 2 ». Autours des gares, des immeubles se dégradent dans l'indifférence municipale.

– l'échec maintenant définitif du projet ANRU pour les Marnaudes entraîne tout un quartier de Villemomble à la baisse au-delà des habitants laissés pour compte, par négligence.

Encore un gros effort à faire, Monsieur le maire !

À u 2^{ème} tour des régionales, le score de la gauche à Villemomble est historique, plus de 49% des voix, et surtout, le meilleur résultat obtenu depuis les législatives de 1981 !!! Nous nous en réjouissons, et nous voyons la confirmation de la fin du vote automatique à droite que l'on attribuait à tort aux Villemombois. Ils confirment ainsi le rejet du projet de police municipale. Ils ont retrouvé leur liberté et ils ne la rendront plus !

Pour autant nous savons raison garder et ne pas céder à l'orgueil, cette victoire n'est pas celle des seuls socialistes, c'est celle de la gauche rassemblée, PS, PCF et Verts d'Europe Écologie, et derrière elle de femmes et d'hommes libres dont nous devons mériter la confiance jour après jour. .

Les socialistes se sont remis au travail, notamment pour débattre et actualiser leur projet: puisque vous avez la parole : avec nous, gardez là !

**Jean-Alain Steinfeld, secrétaire de section
et Elisabeth Pochon, Présidente du groupe
des élus socialistes, citoyens et écologistes
de Villemomble**

L'idée que nous nous faisons d'une action sociale dans une ville unie et solidaire !

Dans un contexte social mouvant, où les dispositifs réglementaires sont complexes et changeants, et où les acteurs associatifs et institutionnels sont nombreux, une municipalité conserve une place centrale, tirant sa légitimité de sa proximité à l'usager et la multiplicité de ses interventions sur l'environnement social.

Pour renforcer ce lien privilégié avec ses habitants la ville doit ajuster en permanence ses modalités d'intervention et développer son offre de services et de développement social. Elle doit permettre à chacun d'accéder aux droits fondamentaux tels que le droit au logement, à la santé, à l'emploi mais aussi de trouver sa place dans la vie sociale et citoyenne : **c'est l'enjeu d'une action sociale !**

À Villemomble le CCAS (Centre communal d'action sociale) répond à juste titre au vieillissement de la population par l'amélioration du maintien à domicile des personnes non dépendantes, portage des repas, télé-alarme, séjours, sorties, spectacles, colis, services de dépannage, accompagnement... Il existe de nombreux services à destination des retraités mais le ville doit se pencher encore davantage sur les questions de l'isolement des personnes âgées, davantage imaginer des relais trans-générationnels, se pencher sur l'adaptation de leur habitat, ou de l'aide à apporter aux aidants des personnes âgées... Nous attendons encore le « conseil

des anciens » promis pendant la campagne électorale ! Les aides facultatives aux familles nécessitent une approche moins étroite. Elles doivent évoluer en fonction de la conjoncture économique et sociale du pays. Lutter contre l'exclusion et la précarité qui se développent dans le contexte actuel de crise, nécessitent des aides immédiates et adaptées, un dispositif d'aides à la population avec une revalorisation des barèmes d'accès, l'accompagnement de l'insertion. La solidarité n'est pas la charité.

À Villemomble, il faut sortir d'un système qui transforme le besoin en quémardage et qui suspecte le précaire d'être un assisté. Les chèques de service qui stigmatisent les familles en difficulté dans leurs achats de produits vitaux sont d'un autre temps. Il y a besoin à Villemomble pour un restaurant social, une épicerie sociale, une laverie sociale, un centre de santé plus complet. Nous savons qu'il existe à Villemomble un réseau caritatif, bénévole et dévoué mais il ne peut, ni ne prétend, pas remplacer une politique de solidarité d'une municipalité. Nous n'avons pas entendu dire que dans les villes plus équipées que la nôtre en structures pour les plus démunies, les associations caritatives avaient disparu ! Le CCAS doit également ouvrir des perspectives en faveur du public jeune dans la ville, des difficultés de cheminement des personnes handicapées dans la ville, de l'hébergement des femmes victimes de violences...

Hommage à un ancien maire de Villemomble

Jean Paul Mairias nous a quittés au seuil de cette année 2010.

Enfant de Villemomble, il avait été élu en 1977 dans des circonstances tendues, avec un conseil composé de 14 élus de gauche et 13 de droite, tous non sortants, par le jeu du « panachage » alors possible. Il était le plus jeune maire de France.

Après M. Zuili en 1945, il a fallu attendre son élection pour retrouver un maire de gauche à Villemomble, où il a laissé un bilan enviable : des

conseils municipaux décentralisés dans les quartiers avec temps de parole aux villemombois et comptes rendus pluralistes, ouverture des premiers centres de loisirs et de la première crèche familiale aux Marnaudes, instauration des quotients familiaux, acquisition du terrain de la rue d'Avron pour réaliser une maison des associations transformée depuis en centre administratif, réhabilitation des HLM des Marnaudes et de la Fosse aux bergers, construction de

ceux de la rue des 3 Frères, la création du Parc de la Garenne, etc...

Esprit de dialogue et de tolérance, exigence de solidarité et de dignité de la vie publique, son ambition est restée la notre. Notre détermination à continuer d'œuvrer pour ces valeurs et pour une alternative démocratique à Villemomble constitue le plus bel hommage à lui rendre.

À sa famille, à ses enfants, notre amitié.

NOTEZ SUR VOTRE AGENDA !

PIQUE-NIQUE AU PARC DE LA GARENNE LE 27 JUIN : UN PIQUE-NIQUE AMICAL EST ORGANISÉ PAR LA GAUCHE VILLEMOMBLOISE, DANS LE RESPECT DU RÈGLEMENT DU PARC ET LA DISCRÉTION DUE À UN LIEU DE DÉTENTE FAMILIALE.



Vidéo-surveillance, mon œil !

Il nous apparaît important d'arrêter la duperie dont sont victimes tous les Villemomblois au sujet de la politique de sécurité de leur municipalité. La vidéo-surveillance, rebaptisée: vidéo-protection pour mieux enrober la proposition, est présentée comme la panacée à la résolution des problèmes de délinquance. Si les Villemomblois se sont prononcés contre la police municipale lors du dernier referendum municipal c'est qu'ils ne jugeaient pas l'investissement utile ! Alors pourquoi investir maintenant dans un système de vidéo-surveillance. Le bilan des villes ou des pays qui y ont déjà souscrit est négatif.

- Un coût d'installation ;
- Un coût de fonctionnement ;
- Un coût d'entretien et maintenance ;

Aucun poste ne peut être revu à la baisse sous peine d'entraîner encore plus d'inefficacité ? Une inefficacité du tout caméra reconvenue sur le plan dissuasif (absence de préméditation ou au contraire habileté et prévoyance des délinquants). Un effet plus important sur l'élucidation des faits (et encore cela dépend de la qualité du matériel) et dans ce cas c'est le travail de la police et ce n'est pas à la municipalité de payer pour cela.

La mission d'une municipalité, c'est de prévenir la délinquance, pas de payer pour aider la police nationale ou la justice à retrouver les auteurs. **Battons-nous pour des postes de policiers et une police de proximité ! Battons nous pour une vraie politique de prévention à Villemomble !** L'État n'aide qu'à l'installa-

tion de cette vidéosurveillance, laisse aux villes le fonctionnement ; même ce choix budgétaire est contestable parce que 50% du budget du FIPD est consacré à cela au détriment des structures éducatives, de prévention ou de la délinquance qu'il finançait.

Comme d'habitude le but visé est de donner l'impression spectaculaire de faire quelque chose, comme la pseudo « résidentialisation » accélérée du quartier du centre ville dans la semaine qui précédait les municipales et qui n'a en rien résolu le problème qui s'est déplacé de quelques mètres. La sécurité des Villemomblois nécessite que fonctionnent déjà des outils existants. Quid d'une action visible du comité de lutte pour la prévention de la délinquance à Villemomble ? Nul ne le voit ni ne sait même s'il existe ! Quid des médiateurs qui pesaient fortement sur le budget d'« actifs jeunes » ...

Quid d'une méthode municipale qui intégrerait un partenariat étendu dans la conception d'une politique de prévention ? Nous ne voulons pas que la vidéosurveillance participe à l'enrichissement d'entreprises opportunistes qui prospèrent sur cette dérive sécuritaire, et serve d'alibi à réduire encore les effectifs du service public de Police nationale. Vous nous devrez des comptes sur l'habilitation, la formation et le professionnalisme de personnels de visionnage Puisqu'on nous ressert jusqu'à la nausée la culture du résultat, nous serons particulièrement exigeants sur le rapport qualité/prix/efficacité du rapport annuel.

Le conseil général de Seine-Saint-Denis aide Villemomble en matière de petite enfance, collèges, sports, solidarités

Présentation en quelques points :

- Coopération avec les communes pour leurs actions éducatives en faveur de l'enfance. La subvention de fonctionnement est de 8 233 €.
- Attribution d'une subvention à la mission locale intercommunale pour financer les actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés.
- Subvention aux collèges au titre de service d'hébergement d'un montant de 714,20 €.
- Soldes de subvention de fonctionnement pour la saison sportive 2008-2009 au dispositif football 93 et acompte de subvention pour la saison sportive 2009-2010.
- Subvention de fonctionnement à l'association Villemomble Partage d'un montant de 1500 €.
- Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le soutien du projet pédagogique du collège Louis Pasteur « Vivre ailleurs autrement » d'un montant de 2382 €.
- Le 5 juin 008, le Conseil général a adopté un plan de relance des modes d'accueil dont l'ambition est de soutenir la création de 3500 places d'accueil pour les enfants de moins de trois ans en Seine-Saint-Denis.

Dans le cadre de ce plan de relance, le Département propose, depuis septembre 2008, une aide aux familles pour l'accueil des enfants chez une assistante maternelle agréée : l'allocation départementale d'accueil du jeune enfant (ADAJE Seine Saint Denis). Chaque mois, cette prestation, d'un montant de 50, 70, ou 120 euros est versée directement aux familles domiciliées en Seine-Saint-Denis. L'ADAJE est calculée selon la composition et le niveau de ressources des familles.

J'ai le plaisir de vous informer que, pour l'année 2009, dans la commune de Villemomble, 169 familles ont bénéficié de l'ADAJE Seine-Saint-Denis, pour un montant global de 94 950 €. Les bénéficiaires se répartissent ainsi :

- 20 familles ont bénéficié d'une prestation de 50 € par enfant pour un montant total de 11 000 €.
- 106 familles ont bénéficié d'une prestation de 70 € par enfant pour un montant total de 59 710 €.
- 43 familles ont bénéficié d'une prestation de 120 € par enfant pour un montant total de 24 240 €.

À Villemomble, l'opposition de Gauche vous donne la parole

Contrairement à d'autres villes, à Villemomble le public ne peut pas poser de question au conseil municipal. Les élus d'opposition doivent, eux, poser des questions écrites avant le conseil municipal. C'est ce que l'on appelle « la démocratie à la Villemombloise selon Patrice Calmégane »

Les élus PS vous proposent de vous donner la parole au conseil municipal. Pour cela, une réunion de quartier aura lieu avant le conseil municipal, de manière à discuter ensemble des problèmes que vous rencontrez. Au cours de cette réunion, nous

définirons, avec vous, deux questions d'ordre générale que nous poserons au conseil municipal, en votre nom. Avant chaque conseil municipal, nous irons dans un quartier différent de notre ville.

1^{er} réunion, le 5 juin à 10 h, entre la rue Decauville et la rue Denis Papin à Villemomble ou salle de la philosophie à Bondy en cas d'extrême mauvais temps.

Maintenant, à vous la parole !

Vos conseillers municipaux :

- Marie-François Gazet,
- Marc Daydie,
- Rémy Benhayoun.



Le Sentier des enfers

En bordure des rues Bel Air, François Mauriac, Sentier des enfers, une décharge sauvage s'épanouit au sein d'un espace boisé, dit « les enfers », le bien nommé... avec ses meubles cassés, ses gravats multiples, un vieil arbre brisé par la tempête...

Que faire pour préserver cet espace naturel ?

Le printemps y fait renaître la nature : arbustes divers, fleurs « tapis de violettes » et de ficiaires... des papillons aussi...

Une partie de ces parcelles appartient au Ministère des Transports et de l'Équipement, peut-on en accord avec lui envisager le coût de l'enlèvement des gravats ? Quel serait le coût d'un débroussaillage léger pour garder les sentiers ? Il ne s'agit pas de créer un parc, mais juste de sauvegarder un bois sur ce magnifique coteau.

Socialistes ici mais aussi internationalistes

Quotidiennement les socialistes, dans leurs projets et dans leurs actions se soucient des personnes confrontées à la pauvreté, à l'insécurité, à l'exclusion, à l'impossibilité de se faire entendre par le pouvoir. Nous sommes contre une croissance économique qui creuse les inégalités ici et ailleurs. Nous affirmons que la mondialisation ne peut pas se faire au détriment d'autres pays, d'autres continents ; nos actions doivent garder en mémoire que 963 millions de personnes se couchent chaque soir en ayant faim, qu'un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles, que chaque minute une femme meurt des complications d'une grossesse... Et pourtant dans ces pays aussi des grands groupes industriels font d'énormes profits, des industries extractives dénaturent l'environnement pour enrichir leurs actionnaires sans participer à la réduction de la pauvreté. Nous devons exiger que les entreprises multinationales rendent des comptes lorsqu'elles aggravent la pauvreté ici et ailleurs.

La parité : en arrière toute !

La parité est maintenant inscrite dans la Constitution : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ». Alors que la France est très en retard sur l'application de la parité en politique, 58^{ème} rang mondial dans le monde pour les députés qui sont à 81,1 % des hommes, la droite propose un recul dans nos régions. La réforme du mode de scrutin envisagé pour les Conseillers territoriaux anéantirait les progrès réalisés grâce aux scrutins de liste. Pendant qu'il est temps dites NON à ce recul, signez d'urgence sur internet la pétition DEFENDONS LA PARITÉ.

www.defendonsnosterritoires.fr/defendons-la-parite

CONTACTER LES SOCIALISTES DE VILLEMOMBLE, RIEN DE PLUS FACILE.

Par mail : ps93250@wanadoo.fr Par courrier : Parti socialiste, 12, rue Pasteur 93250 Villemomble.

Par une visite, à notre permanence « le café de la gauche » tous les Dimanche matin de 10 à 12 h, 12 rue Pasteur (près du Marché Outrebou).

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

je souhaite adhérer au PS. je souhaite être informé des activités des socialistes de Villemomble

Tout savoir 7 jours sur 7,
24h/24 des socialistes de Villemomble ?

Une seule adresse ! Celle de notre site !

<http://villemomblesocialiste.unblog.fr>

Courrez-y et faites-le connaître !!